

No. 9.

1ère Session, 4e Parlement, 15 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour régler le métier d'Arrimeur
au port de Québec.

Reçu et lu, la première fois, mercredi, le 25 août,
1852.

Seconde lecture, mercredi, le 25 septembre, 1852.

M. LAURIN.

QUÉBEC : IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL.